

[Texte]

faire simplement car il s'agit d'un mouvement composé...

Et vous continuez:

...de 1310 organismes autonomes

et ainsi de suite.

Mais, comme vous avez un système d'ordinateurs maintenant, je ne vois pas où est le problème?

M. Raymond Blais (directeur des services techniques, Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins): Le coordonnateur en chef, monsieur Leblanc, va prendre une situation existante...

M. Leblanc (Laurier): Combien avez-vous de mémoires dans votre ordinateur?

M. Blais: Il y a 258,000 positions de mémoires.

M. Leblanc (Laurier): Ah bon!

M. Blais: L'implantation de ce système électronique règle une partie des problèmes dont nous parlons dans ce paragraphe parce qu'il impose en quelque sorte un système de comptabilité qui devient de plus en plus uniforme pour chacune des Caisses. Mais cela ne règle pas nécessairement le problème, par exemple, de l'évaluation des actifs, les Caisses populaires ayant été, depuis 1900, non assujetties à la Loi. Chaque Caisse étant autonome, elle prenait ses provisions voulues dans son milieu, mais, il y aura certainement des problèmes, particulièrement celui de la réévaluation des actifs, par exemple. Pour faire face à l'éventuelle loi de l'impôt, tout l'amortissement futur, sera victime, heureuse ou malheureuse, d'une évaluation d'actif en date d'un départ d'impôt et, c'est cela que nous ne pouvons régler en un tour de main, si nous voulons être réalistes. Je le répète, même si le système à partir d'une prochaine date était le même pour chacune des Caisses, ça ne réglerait pas les comptes de grand livre du bilan où il y a une évaluation d'actif qui pourrait être considérée à ce moment-là.

M. Leblanc (Laurier): Oui, mais il ne s'agirait pas seulement à ce moment-là de changer un peu votre programme et tout serait réglé? Il faudrait évidemment, le changer, cela coûte à peu près \$400, \$500 changer un programme, mais par contre...

M. Morin: J'aimerais signaler qu'en fait, ce plan de mécanisation intégrale des Caisses populaires est très bien dessiné, mais pour le mettre en marche, il va nous falloir au moins quatre, cinq ans. Alors, si vous parlez de

[Interprétation]

And you go on to say:

...there are 1,310 agencies

and so on. But with your computer system I do not see what problem arises.

Mr. Raymond Blais (Director of the Technical Division, Quebec Federation of the regional unions of les Caisses Populaires Desjardins): Mr. Leblanc, the chief coordinator will take an existing situation.

Mr. Leblanc (Laurier): How many cells do you have in your computer?

Mr. Blais: There are 258,000 memory positions.

Mr. Leblanc (Laurier): Yes!

Mr. Blais: With the first Caisse using the electronic systems we felt a part of that problem was resolved because the technique itself demands a system of accounting which is becoming more and more standard in each of the Caisses. But this does not settle the problem of the evaluation of assets, for example. Since 1900 the Caisses have been autonomous. Each one took the steps required in its own environment. But now, there will be a problem caused by the re-evaluation assets. To face up to the provisions of the new taxation act all the future amortization will be a victim of a valuation of the assets for the fiscal year. This cannot be settled immediately if we want to be realist. Even if the system from some near date would be the same in each Caisse this would not settle working out the evaluation of assets on a grand total.

Mr. Leblanc (Laurier): But the problem could not be resolved by modifying your program. It will perhaps cost \$400 or \$500 to change your program; it should be done but...

Mr. Morin: I would like to point out that this project of mechanization is well worked out but that it will take at least four or five years to make it a workable system. If you want to put a new taxation legislation in